

Allocations familiales—Loi

Monsieur le Président, chaque jour, des milliers de Canadiens et de Canadiennes délaissent ce parti conservateur pour la simple raison que c'est un gouvernement et un parti sans courage, un parti sans convictions, mené par une personne et un paquet de non élus pour qui les députés ministériels ne comptent même pas.

Hier soir, monsieur le Président, lors du reportage de Radio-Canada sur le choix d'un chef par le Parti québécois, que j'ai suivi très attentivement, le parti progressiste conservateur n'était représenté, ni par un sénateur conservateur, ni par un député. Mais il était représenté, ce même parti progressiste conservateur, par M. Jean Bazin, ami intime, et je dirais très intime, du premier ministre du Canada. Dois-je en déduire, monsieur le Président, que si nos mères de familles désirent garder la pleine indexation des allocations familiales, c'est à Fernand Roberge ou à Jean Basin qu'elles devraient s'adresser? Car, chaque jour, on s'aperçoit de l'inutilité des élus et nous en avons de beaux exemples aujourd'hui.

D'abord en nous imposant le bâillon et ensuite en désinfectant les allocations familiales.

• (1620)

M. Fontaine: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable député de Lévis fait un rappel au Règlement.

M. Fontaine: Le député parlait du congrès du Parti québécois, cela ne concerne pas du tout le sujet qui est en cause. Alors, je demanderais au député de faire un discours pertinent ou de cesser son discours tout simplement.

M. Rossi: Monsieur le Président, je crois que c'est très pertinent même si cela concerne les conservateurs et je vais laisser à la présidence le soin de dire que ce n'est pas un rappel au Règlement. Cela vous fatigue, par exemple!

M. le vice-président: La parole est donnée à l'honorable député de Bourassa (M. Rossi) pour continuer son discours.

M. Rossi: J'ai terminé mon discours, monsieur le Président, et j'inviterais mon collègue de l'autre côté à bien examiner le Règlement. De plus, il en a beaucoup à apprendre.

Le vice-président: L'honorable député de Beauharnois-Salaberry a la parole.

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je suis évidemment heureux de participer au débat sur la motion à l'étude cet après-midi parce que depuis le début, et je vais reprendre mon honorable ami de Bourassa (M. Rossi) qui dit que chez les progressistes conservateurs le silence est d'or, cela fait un bon bout de temps qu'on se débat là-dedans et que l'on parle selon le temps qui nous est requis et on ne s'adonne pas toujours à répéter la même chose.

On nous dit souvent que nous oublions, parce que nous sommes passés de ce côté-là de la Chambre à ce côté-ci, qu'il manque de consultations, on nous disait cela ce matin, et un député d'en face nous disait également ce matin que l'on conduit le gouvernement comme on conduit une «business», puis ce n'est peut-être pas bon, quoiqu'on s'est contredit par après dans cette même déclaration-là.

J'aimerais reprendre chacun de ces arguments-là, monsieur le Président, non pas en justifiant outre-mesure, mais en expliquant. Il est vrai que mon honorable ami de Bourassa (M. Rossi) a dit ce matin que «vous avez voté pour un changement

et vous vous êtes fait élire sur un changement». On peut dire au moins là-dessus que l'on remplit sa promesse. Mon collègue a parlé hier soir d'un congrès à la «chefferie», il a dit: Au moins, moi, je voulais arriver dernier, j'ai au moins rempli la promesse que j'avais.

On n'oublie pas nécessairement, mais je pense que l'on doit évaluer la situation avec ce qu'elle est. On ridiculise souvent de l'autre côté à l'effet que l'on parle souvent du déficit, et c'est souvent le cas, mais le déficit, les milliards de dollars accumulés dans le déficit nous ont certainement fait reviser certaines décisions et certaines orientations contenues dans les affirmations qu'on a faites. Là-dessus, le changement est intervenu. Au cours de ma campagne, et les gens de Beauharnois-Salaberry vont le reconnaître, j'ai souvent répété... il faudrait quand on va voter conservateur... le parti libéral disait toujours: A partir de maintenant, demain, cela va être comme hier, mais légèrement indexé. On voulait justement changer cela, monsieur le Président, et je pense qu'on est sur la bonne voie de changer cela.

L'indexation, monsieur le Président, et là je parle en mon nom personnel, c'est une dette que l'on met sur la tête de nos enfants et qu'on n'est pas capable d'évaluer à l'heure actuelle. Je ne pense pas honnêtement... et quand on disait ce matin qu'on ne devrait pas conduire le gouvernement comme une «business», je pense qu'au contraire, ce ne sont pas les hommes d'affaires du Canada, ce ne sont pas les hommes d'affaires du Québec qui ont inventé nécessairement l'indexation, c'est parti du gouvernement, et ce n'est peut-être pas nécessairement le bon coup que le gouvernement du Québec a fait en 1974, introduire cette mesure-là. Je suis bien placé pour le savoir, j'étais négociateur à cette époque, et je vous avoue que c'est avec un certain déplaisir que j'ai mis fin à ma carrière de négociateur parce qu'on donnait une chose qu'on n'était pas capable d'évaluer. On n'est pas capable, monsieur le Président, de diriger les finances générales d'un pays en disant: L'année prochaine, cela va être indexé! Quand on nous accuse aussi, monsieur le Président, de dire qu'il manque de consultations, je pense que l'on charrie quelque peu. Il y a eu des comités parlementaires qui ont siégé là-dessus, il y a eu quand même des livres de consultation qui sont sortis, on en a largement discuté, cela a permis dans ma circonscription, dans beaucoup de circonscriptions, et même chez les libéraux et les néo-démocrates, dans leurs circonscriptions, d'organiser des séances de consultations. Quand je vois mes honorables collègues qui parlent ici, cet après-midi, c'est parce que je considère qu'ils ont consulté les gens, et je ne mets absolument pas en doute cette bonne foi-là. Disons qu'on a eu quand même le temps de consulter. Si consultation veut dire qu'il faut absolument écouter tout ce que les gens disent là-dessus, je pense qu'aucun gouvernement responsable ne peut se lancer là-dedans. On écoute, on juge le pour et le contre et on juge à la lumière de l'enlignement ou à la lumière de la direction que le gouvernement entend prendre actuellement dans le fameux débat. Donc, sur le manque de consultation: je ne pense pas qu'il y en a eu. La direction qui a été prise n'est pas celle que des gens nous ont dit... lors de la consultation, je suis pleinement d'accord, mais il y a eu de la consultation, on a écouté des gens et il y a eu des pour, il y a eu des contre.